

CONCOURS MATHÉMATIQUE DU QUÉBEC

La Société mathématique du Canada tiendra, le 16 mai 1959, un concours de Mathématiques au niveau de la 12^e année des écoles secondaires françaises et de l'année Belles-Lettres des collèges classiques, ainsi que de la 11^e année des écoles secondaires anglaises. Un premier prix de \$100.00 et un second de \$50.00 seront accordés aux deux candidats qui auront obtenu les meilleurs résultats. Vingt prix de \$25.00, répartis dans 20 districts différents, seront attribués aux autres gagnants. Le concours aura lieu simultanément à l'Université de Montréal et à l'Université McGill.

Ce concours permettra de découvrir les jeunes sujets de notre province les mieux doués pour les mathématiques. C'est l'intention de la Société de leur accorder une aide scolaire, sous forme de bourses, qui les aidera à poursuivre leurs études.

Bien que des bourses soient prévues à l'intention des candidats particulièrement brillants, indépendamment de leur situation financière, d'une manière générale il ne sera accordé d'aide qu'aux candidats ayant rempli les conditions suivantes: réussite au concours, besoin financier, inscription dans une Université reconnue.

Le concours sera limité, cette année, aux écoles et aux collèges de l'Île de Montréal. La Société espère pouvoir l'étendre à toute la Province dès 1960.

Voici quelques-uns des motifs qui sont à l'origine de ce concours: (1) Le nombre de mathématiciens préparés à répondre aux besoins de l'enseignement, de la recherche et de l'industrie est actuellement à peu près le même qu'il y a 20 ou 30 ans, malgré une demande considérablement accrue. (2) Le problème qui

se pose est, en grande partie, un problème économique. Il est possible, cependant, d'accomplir beaucoup en éveillant l'intérêt des élèves et en leur fournissant des renseignements utiles. (3) La connaissance des meilleurs élèves, par l'intermédiaire du concours, permettra à la Société de maintenir des relations avec eux et d'obtenir des renseignements sur leurs besoins d'aide financière. (4) Le concours fournira l'occasion de faire connaître au public le problème dans son ensemble.

Le Comité responsable de l'organisation de ce concours est formé des personnes suivantes: Abel Gauthier, Président, Vice-doyen, Faculté des Sciences, Université de Montréal; E. W. Crowe, Actuaire associé, Sun Life Assurance Co. ; Maurice L'Abbé, Directeur, Département de Mathématiques, Université de Montréal; E. J. Malone, Directeur régional, Commission des Ecoles Catholiques de Montréal; R. E. O'Connor, s. j. , Directeur, Département de Mathématiques, Collège Loyola, Montréal; l'abbé G. Perras, Doyen, Faculté des Arts, Université de Montréal; L. F. S. Ritcey, Secrétaire-Trésorier Exécutif (Adjoint) de la Société; R. C. Rose, Directeur régional, Commission des Ecoles Catholiques de Montréal; P. Sandiford, Directeur de recherches opérationnelles, T. C. A. ; H. Tate, Directeur, Département de Mathématiques, Université McGill; W. L. G. Williams, Secrétaire-Trésorier Exécutif de la Société; N. W. Wood, Directeur des programmes d'études, Commission des Ecoles Protestantes de Montréal.